

Décision

Générale

colonial

Décision n° 491 Personnel européen

n° 491

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 juin 1943

Numéro JO

n° 13 du 30/07/1943

Date du numéro

30 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

La décision n. 151 du 19 février 1943 susvisée est rapportée pour compter du 18 février 1943. M. RAMBOANIANA Raymond qui re prend ses droits en qualité d agent contrac tuel. reversera l'indemnité perçue au titre dédommagement égale à 2 mois 1/2 de rénumération.